

Curriculum Vitae



Dr . Hanafy Ali Gebaly

Président de la Chambre des Représentants d'Égypte

(2021 - 2026)

Diplômes et grades universitaires:

- Doctorat en droit public avec une thèse intitulée "La responsabilité du fait des lois -étude comparative", Faculté de droit, Université d'Ain Shams, 1987.
- Diplôme d'études supérieures de Droit pénal, Faculté de droit, Université d'Ain Shams, 1977, Mention très bien.
- Diplôme d'études supérieures de Droit public, Faculté de droit, Université d'Ain Shams, 1976, classé premier de sa promotion.
- Licence en droit, Faculté de droit, Université du Caire, 1975, Mention très bien.

Postes occupés:

- Président de la Chambre des Représentants d'Égypte, depuis le 12 janvier 2021 jusqu'à présent.
- Président de la Cour Constitutionnelle Suprême, dès le 1^{er} août 2018.
- Vice-président de la Cour Constitutionnelle Suprême, dès le 21 mars 2001.
- Président du Collège des Commissaires de la Cour Constitutionnelle Suprême, dès le 16 juillet 1996.
- Conseiller au Collège des Commissaires de la Cour Constitutionnelle Suprême, dès le 20 septembre 1988.
- Conseiller adjoint au Collège des Commissaires de la Cour Constitutionnelle

Suprême, dès le 30 octobre 1983.

- Conseiller adjoint de catégorie "B" au Conseil d'État, dès le 9 mars 1982.
- Maître des requêtes au Conseil d'État, dès le 29 juillet 1979.
- Auditeur au Conseil d'État, dès le 29 novembre 1978.
- Procureur général adjoint, dès le 6 août 1978.
- Substitut au Parquet général, dès le 26 juin 1977.
- Assistant au Parquet général, dès le 28 mars 1976.

Expérience professionnelle:

- Il est élu Secrétaire général de l'Union des Cours et Conseils Constitutionnels Arabes en octobre 2011.
- Il assume la Présidence du Bureau technique de la Cour Constitutionnelle Suprême, à partir de 2001 jusqu'en 2004.
- Il intègre le Collège des Commissaires de la Cour Constitutionnelle Suprême en octobre 1983.
- Il devient Commissaire d'État de la Présidence de la République et du Conseil des Ministres près le Conseil d'État en octobre 1982.
- Il intègre le Département de la Fatwa pour la Présidence de la République et les Gouvernorats près le Conseil d'État en décembre 1978.
- Il rejoint le Parquet de district de Zeitoun en octobre 1976.
- Il rejoint le Parquet de district de Hadaeq Al-Qubbah en juillet 1976.
- Il rejoint le Parquet de grande instance de l'Est du Caire en avril 1976.

Affectations et détachements:

- Il a été détaché en tant que Conseiller auprès de la Cour Constitutionnelle du Royaume de Bahreïn, à partir du 15 février 2004 jusqu'au 28 décembre 2005, et à partir du 1^{er} septembre 2007 jusqu'au 28 juin 2011. Il a également été détaché en tant qu'expert constitutionnel le 8/10/ 2020.
- Il a été détaché au Qatar en tant qu'expert juridique à partir du 25 /10/1988 jusqu'au 30/6/1994.
- Il a été affecté en tant que membre de la Commission judiciaire sur la réforme agraire à Tanta le 1/10/1982.
- Il a été affecté par le Conseil d'État auprès de la Cour Constitutionnelle Suprême du 22 /5/1982 jusqu'à sa nomination à la Cour Constitutionnelle Suprême le 30 /10/1983.

Cours et conférences donnés:

- Faculté de droit, Université du Caire.
- Faculté de droit, Université d'Ain Shams.
- Institut des études haûtes et de la recherche environnementale, Université d'Ain Shams.
- Centre national d'études judiciaires.
- Centre national de recherches sociales et criminelles.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en coopération avec le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de la Justice, dans le cadre de l'Approche du "Renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'Homme".

Stages à l'étranger:

- Bourse d'études décernée, en 1982, par le Conseil d'État d'Égypte en coopération avec le Conseil d'État de France, auprès de l'Institut International d'Administration Publique (IIAP), section du contentieux administratif.

Autres formations:

- Baccalauréat universitaire en commerce, Faculté de commerce, département de comptabilité, Université du Caire, 5/1975, Mention très bien.

Distinctions honorifiques:

- Il se voit décerner l'Ordre de la République de première classe en 7/ 2019.

Service militaire:

- Il a eu l'honneur d'accomplir le service militaire en tant qu'officier de réserve avec le grade de capitaine et a servi pendant la glorieuse Guerre d'Octobre 1973 durant la période allant de 1970 à 1975.

Activités judiciaires régionales et internationales:

Il a été élu Secrétaire général de l'Union des Cours et Conseils Constitutionnels Arabes depuis 2011 jusqu'en 2018. Durant cette période, il a assumé la responsabilité de l'organisation des réunions des organes de l'Union des Cours et Conseils Constitutionnels Arabes. Ces réunions se sont tenues successivement au Maroc en septembre 2012 et en février 2014, au Koweït en 3/2015, au Caire en 4/ 2016, en Jordanie en 5/2016, et au Caire en 5/2017, en 12/2017 et en 4/ 2018. Il a en outre représenté l'Union des Cours et Conseils Constitutionnels Arabes lors des manifestations suivantes: les séances plénières de la Commission de Venice tenues en 3/2012 et en 12/2012; le Premier Atelier Interculturel sur la Démocratie "Processus constitutionnels et processus démocratiques: expériences et perspectives" tenu au Maroc, (29 -30) /3/2012; la conclusion, en 3/2014, de l'Accord de Coopération entre l'Union des Cours et Conseils Constitutionnels Arabes et la Conférence Ibéro-américaine de

Justice Constitutionnelle; le 3^{ème} Congrès de la Conférence Mondiale sur la Justice Constitutionnelle (CMJC), tenu à Séoul, République de Corée, en 9/2014; le 4^{ème} Atelier Interculturel sur la Démocratie, tenu à Rome, Italie, en 10/2014; le Forum Régional Arabe, organisé à Beyrouth, en 11/2014, par le Conseil Constitutionnel Libanais; la Conférence sur "les Cours et Conseils Constitutionnels Arabes", tenue dans la région de la mer Morte, Jordanie, en 2/2016; la 11^{ème} Réunion du Bureau de la Conférence Mondiale sur la Justice Constitutionnelle, tenue à Venice, en 3/2017; le 4^{ème} Congrès de la Conférence des Juridictions Constitutionnelles Africaines (CJCA), tenu en Afrique du Sud, en 4/2017; le 4^{ème} Congrès de la Conférence Mondiale sur la Justice Constitutionnelle, tenu en Lituanie, en 9/2017; la 13^{ème} Réunion du Bureau de la Conférence Mondiale sur la Justice Constitutionnelle, tenue à Venice, en 3/2017, sous l'égide de l'Union des Cours et Conseils Constitutionnels Arabes; et la cérémonie de la signature du mémorandum d'entente entre la Cour Constitutionnelle Suprême d'Égypte et la Cour Constitutionnelle de Jordanie, qui a eu lieu à Amman, Jordanie, en 4/2018.

Recherches et publications:

En langue arabe:

- "La responsabilité du fait des lois - étude comparative", Bibliothèque de la Faculté de droit, Université d'Ain Shams.
- "Le contrôle de la constitutionnalité des lois", Bibliothèque du Centre national d'études judiciaires, et Bibliothèque du Centre national de recherches sociales et criminelles.
- "Le contrôle de la constitutionnalité des lois en Égypte", une série d'articles parus dans la revue publiée par la Cour Constitutionnelle Suprême, et intitulés comme suit:
 - "Le contrôle de la constitutionnalité" (1^{ère} année, n° 1).

constitutionnalité" (1^{ère} année, n° 2).

- "L'intérêt à agir dans une action en constitutionnalité" (1^{ère} année, n° 3).

- "La violation formelle de la Constitution dans une action en constitutionnalité" (1^{ère} année, n° 4).

- "La violation substantielle de la Constitution dans une action en constitutionnalité" (2^{ème} année, n° 5).

- "Le rôle de la Cour Constitutionnelle Suprême dans la régulation de la compétence juridictionnelle", revue "du club des juges", Égypte.

- "Le rôle de la Cour Constitutionnelle Suprême en tant que gard de la légitimité".

- "Les principes les plus fondamentaux de la Cour Constitutionnelle Suprême consacrés dans la Constitution égyptienne en matière de droits de l'Homme".

- "Les principes et les jugements de la Cour Constitutionnelle Suprême du Royaume de Bahreïn, depuis le début de 2007 jusqu'à la fin de 2009".

- "La Constitution égyptienne: développements et perspectives", Premier Atelier Interculturel sur la Démocratie "Processus constitutionnels et processus démocratiques: expériences et perspectives", Maroc, les (29 – 30)/ 3/2012.

- Les recommandations émises par le Secrétaire général de l'Union des Cours et Conseils Constitutionnels Arabes en matière de projet de loi portant création et régulation de la Cour Constitutionnelle Suprême du Royaume du Maroc, lors du séminaire sur "l'Exception d'Inconstitutionnalité", organisé par la Cour Constitutionnelle du Royaume du Maroc en coopération avec la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venice), au Centre d'Accueil et de Conférences (CAC), Arrondissement Riad, Rabat, Royaume du Maroc, (29 – 30)/ 11/2012.

En langue anglaise:

- Democracy and Due Process of Law in the vision of the Supreme Constitutional Court of Egypt - The Cairo Conference "Democracy and Rule of Law" December 1997.
- Freedom of Expression.
- The Human Rights in the jurisdiction of the Supreme Constitutional Court of Egypt - La Commission de Venice, The Conference of Lisbon, 2007.
- The Current Constitutional Events in Egypt, Venice Commission, 90th plenary session, Venice: (16-17) 3/2012.
- The Egyptian Constitution: Developments and perspectives, Marrakech, 29-30/3/2012.
- Regional perspectives in the Arab World Countries - General View of the Right of Education, The Second World Conference on the Right to Education, University of Antwerp, Brussels, Belgium, 7/11/2012.

En langue française:

- Le Rôle de la Cour Constitutionnelle Suprême d'Égypte à la Protection des droits de l'Homme, recherche présentée à la Conférence de l'Union Internationale des Cours et Conseils Constitutionnels des pays de langue française (ACCPUF), Paris 6/2002.
- L'Union Arabe des Cours et des Conseils Constitutionnels (UACCC), Le Rôle, Les objets et La Constitution (La Commission de Venice) 2011-2018, Lisbon, Paris, Strasbourg, Maroc , Rome et Venice.